



SOCIETE IVOIRIENNE DE COCO RAPE (SICOR)

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1.500.000.000 FCFA

Siège social : Immeuble Arc-en-ciel, Angle Bd lagunaire – Av. Chardy, Abidjan Plateau
04 BP 973 Abidjan 04, **Tél.** : 20 21 05 14 **Fax** : 20 21 05 23 **RCCM** : CI-ABJ-1976-B-17970 Côte d'Ivoire

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SICOR sont convoqués en assemblée générale ordinaire
Mardi le 22 avril 2014 à 11 heures à l'Hôtel NOVOTEL à Abidjan

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2012
2. Rapport général des CAC
3. Rapport spécial des CAC sur les conventions réglementées et approbation de ces conventions
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux CAC
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012
7. Indemnités de fonction des Administrateurs et honoraires des CAC pour l'exercice 2012
8. Pouvoirs

Les actionnaires pourront assister à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix. A cet effet, les formulaires de pouvoir ainsi que les documents sociaux sont à leur disposition au siège social.

Le Conseil d'Administration